

STELLA
JONES

Notice Annuelle

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

12 mars 2026



Table des matières

Rubrique 1	Informations préliminaires	3
Rubrique 2	Structure de la Société	4
Rubrique 3	Développement général de l'activité.....	4
Rubrique 4	Description de l'activité	6
Rubrique 5	Dividendes.....	15
Rubrique 6	Description de la structure du capital	16
Rubrique 7	Notations.....	16
Rubrique 8	Marché pour la négociation des titres	17
Rubrique 9	Administrateurs et membres de la haute direction	17
Rubrique 10	Obligations d'information continue du comité d'audit	21
Rubrique 11	Agent des transferts	24
Rubrique 12	Contrats importants	24
Rubrique 13	Intérêts des experts.....	25
Rubrique 14	Renseignements supplémentaires.....	25

Rubrique 1 Informations préliminaires

1.1 Mode de présentation

La présente notice annuelle (« notice annuelle ») est datée du 12 mars 2026. Sauf indication contraire, les renseignements contenus dans la présente notice annuelle sont énoncés en date du 31 décembre 2025.

Dans la présente notice annuelle, les termes « Société » et « Stella-Jones » désignent Stella-Jones Inc. et, le cas échéant, ses filiales.

Sauf indication contraire, tous les montants en dollars dans la présente notice annuelle sont exprimés en dollars canadiens.

1.2 Mise en garde concernant les déclarations prospectives

La présente notice annuelle comprend des informations prospectives au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières (les « déclarations prospectives »). Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « voudraient », « hypothèses », « plan », « stratégie », « croire », « anticiper », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « objectif », l'emploi du futur et du conditionnel, ainsi que les mots et expressions semblables, permettent de reconnaître les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent notamment des déclarations relatives à nos plans actuels et futurs, nos attentes et intentions, nos résultats, nos niveaux d'activité, notre rendement, nos objectifs et accomplissements ou tout autre événement ou développement à venir, et ces déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société, ainsi que les attentes et les plans actuels de la direction (et pourraient ne pas convenir à d'autres fins). Ces déclarations sont fondées sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses et sont faites par la Société à la lumière de l'expérience de la direction et de sa perception des tendances historiques, des conditions actuelles et des développements prévus à venir, et d'autres facteurs que la Société estime appropriés et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses se révéleront exactes. De par leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes étant donné qu'elles se rapportent à des faits et dépendent de circonstances qui pourraient se concrétiser ou non à l'avenir. Ces risques et incertitudes peuvent se rapporter, notamment, à la dépendance de la Société envers des clients importants, à la disponibilité et au coût des matières premières, aux perturbations des activités d'exploitation, aux changements climatiques, à la dépendance à l'égard du personnel clé, aux technologies de l'information, aux incidents liés à la cybersécurité et à la protection des données, à la conjoncture économique mondiale, à l'incertitude géopolitique, à la stratégie d'acquisition de la Société, à l'agrandissement futur de l'usine de la Société, à la capacité de la Société de se procurer des capitaux, à la conformité environnementale et aux litiges en matière d'environnement ainsi qu'aux facteurs et hypothèses mentionnés aux présentes et dans les documents d'information continue déposés par la Société. Ces risques ainsi que d'autres risques et incertitudes liés aux activités de la Société sont présentés en détail à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (le « rapport de gestion de 2025 »). Bon nombre de ces risques échappent au contrôle ou aux prévisions de la Société. En raison de ces risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à de telles déclarations prospectives. En outre, les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La direction de la Société décline toute responsabilité de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives afin de tenir compte de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements survenant après la date des présentes, à moins d'y être tenue en vertu de la législation applicable en valeurs mobilières.

Toutes les déclarations prospectives figurant dans la présente notice annuelle sont expressément assujetties à cette mise en garde.

Rubrique 2 Structure de la Société

2.1 Nom, adresse et constitution

Stella-Jones Inc. (« Stella-Jones » ou la « Société ») a été constituée sous la dénomination 2865165 Canada Inc. le 26 octobre 1992 selon le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle a changé sa dénomination sociale pour Stella-Jones Inc. le 19 février 1993. Les statuts de Stella-Jones ont été modifiés le 31 mars 1994 afin d'y supprimer les restrictions sur son statut de société fermée. Les statuts ont été de nouveau modifiés le 13 juin 1994 afin de fractionner la totalité des 100 001 actions ordinaires émises et en circulation en 6 200 000 actions ordinaires redésignées « actions ordinaires », de créer des actions privilégiées pouvant être émises en séries, d'annuler toutes les actions privilégiées autorisées mais non émises et de créer les actions privilégiées de série 1. Le 27 mai 1996, les statuts de Stella-Jones ont été à nouveau modifiés dans le but d'ajouter une disposition autorisant les administrateurs à nommer un nombre limité d'administrateurs additionnels dont le mandat expire au plus tard à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. Le 1^{er} janvier 2014, Stella-Jones a déposé des statuts de fusion attestant sa fusion avec sa filiale en propriété exclusive, I.P.B. – W.P.I. International Inc. Le 1^{er} janvier 2015, Stella-Jones a déposé des statuts de fusion attestant sa fusion avec ses filiales en propriété exclusive, Stella-Jones Canada Inc. et Guelph Utility Pole Company Ltd. Le 1^{er} janvier 2016, Stella-Jones a déposé des statuts de fusion attestant sa fusion avec ses filiales en propriété exclusive, Ram Forest Group Inc., Ramfor Lumber Inc., Ram Forest Products Inc. et Trent Timber Treating Ltd. Le 12 mai 2017, Stella-Jones a déposé des statuts de modification afin d'augmenter le nombre minimal et le nombre maximal d'administrateurs, les faisant passer à trois et à douze, respectivement.

Le siège social de Stella-Jones est situé au 3100, boul. de la Côte-Vertu, bureau 300, Montréal (Québec) H4R 2J8.

2.2 Liens intersociétés

Au 31 décembre 2025, Stella-Jones Corporation (« SJ Corporation ») et Stella-Jones U.S. Holding Corporation (« SJ Holding ») étaient les principales filiales de la Société.

Nom de la filiale	Pourcentage d'actions comportant droit de vote appartenant à la Société	Territoire de constitution
SJ Corporation	100 %	Delaware
SJ Holding	100 %	Delaware

Rubrique 3 Développement général de l'activité

3.1 Historique triennal

Stella-Jones est un chef de file nord-américain dans la fabrication de produits, axé sur le soutien aux infrastructures essentielles au réseau de distribution et de transport d'électricité ainsi que l'exploitation et l'entretien de systèmes de transport ferroviaire. Elle fournit des poteaux et des

traverses en bois traité, des pylônes en treillis d'acier et des poteaux en acier destinés au transport d'électricité aux grandes sociétés de services publics d'électricité du continent, ainsi que des traverses de chemin de fer et des poutres en bois traité aux exploitants nord-américains de chemin de fer de catégorie 1, de courtes lignes et de voies ferrées commerciales. La Société soutient aussi les infrastructures avec des produits industriels, notamment du bois pour les ponts ferroviaires, les passages à niveau et la construction, des pilotis pour constructions maritimes et des pieux pour fondations, ainsi que des produits à base de goudron de houille. La Société se consacre également à la fabrication de bois d'œuvre traité et d'accessoires à usage résidentiel de première qualité qu'elle distribue auprès de détaillants canadiens et américains en vue d'applications extérieures. Une part importante de ce secteur d'activité consiste à desservir le marché canadien par l'entremise de son réseau national de fabrication et de distribution.

Le 5 novembre 2025, Stella-Jones a réalisé l'acquisition des actifs de Brooks Manufacturing Co. (« Brooks »), un producteur américain de traverses pour réseaux de distribution et de composants de structures de transport d'électricité en bois traité, qui exerce ses activités à Bellingham, dans l'État de Washington. Le prix d'achat était d'environ 140 millions de dollars américains, sous réserve des rajustements au fonds de roulement. L'opération a été financée au moyen des facilités de crédit renouvelables existantes de la Société.

Le 7 mai 2025, Stella-Jones a fait l'acquisition de Locweld inc. (« Locweld »), un concepteur et fabricant de pylônes en treillis d'acier et de poteaux en acier destinés au transport d'électricité situé à Candiac, au Québec. Le prix d'achat était de 58 millions de dollars, selon la valeur de l'entreprise, sous réserve des rajustements au fonds de roulement, avec une contrepartie conditionnelle supplémentaire pouvant atteindre 7 millions de dollars, laquelle était liée à l'atteinte de jalons de rendement. L'acquisition a été financée au moyen des facilités de crédit renouvelables existantes de la Société.

Le 14 juillet 2023, la Société a acquis la quasi-totalité des actifs servant aux activités de fabrication de poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics de Baldwin Pole and Piling Company, Inc., de Baldwin Pole Mississippi, LLC et de Baldwin Pole & Piling, Iowa Corporation (collectivement « Baldwin ») pour une contrepartie totale de 49 millions de dollars américains. Baldwin comprend deux installations de traitement de poteaux de pin jaune du Sud situées à Bay Minette, en Alabama, et à Wiggins, au Mississippi, ainsi que deux points de distribution situés à Des Moines, en Iowa, et à Pittsburgh, au Kansas. La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit existantes.

Le 16 juin 2023, la Société a fait l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'écorçage et de séchage de poteaux de pin jaune du Sud de Balfour Pole Co., LLC (« Balfour »), situés à Baconton, en Géorgie, pour une contrepartie totale de 15,0 millions de dollars américains. La Société a financé cette acquisition au moyen de ses facilités de crédit existantes.

Le 14 février 2023, Stella-Jones a fait l'acquisition des actifs d'écorçage et de séchage de poteaux de pin jaune du Sud d'IndusTREE Pole & Piling, LLC (« IndusTREE »), situés à Goodwater, en Alabama. Le prix d'achat était de 12,5 millions de dollars américains. La Société a financé cette acquisition au moyen de ses facilités de crédit existantes.

Aucune des opérations susmentionnées ne constituait une acquisition significative pour l'application de la partie 8 du Règlement 51-102. Par conséquent, aucune annexe 51-102A4 (Déclaration d'acquisition d'entreprise) n'a été déposée à l'égard de ces opérations.

Rubrique 4 Description de l'activité

4.1 Secteurs d'activité

Stella-Jones exploite une entreprise diversifiée de soutien aux infrastructures à l'échelle de l'Amérique du Nord, qui est organisée en deux secteurs d'activité : (i) le bois traité sous pression, qui comprend les produits destinés aux sociétés de services publics, principalement les poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics, les pylônes en treillis d'acier destinés au transport d'électricité, les poteaux en acier destinés aux sociétés de services publics, les traverses de chemin de fer, le bois d'œuvre à usage résidentiel et les produits industriels, et (ii) les billots et le bois d'œuvre.

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires de la Société et le pourcentage de ceux-ci par secteur d'exploitation et sous-catégorie pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024 :

(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024			
	2025 (\$)	2025 (%)	2024 (\$)	2024 (%)
Produits destinés aux sociétés de services publics	1 822	52	1 705	49
Traverses de chemin de fer	821	24	890	26
Bois d'œuvre à usage résidentiel	615	18	614	18
Produits industriels	160	5	154	4
Bois traité sous pression	3 418	98	3 363	97
Billots et bois d'œuvre	74	2	106	3
Total	3 492	100	3 469	100

En 2025, la Société a élargi son offre de produits liés aux infrastructures au moyen des acquisitions annoncées antérieurement de sociétés des secteurs des pylônes en treillis d'acier, des poteaux en acier destinés au transport d'électricité et des traverses destinés au transport d'électricité. Ces produits, figurant dans la catégorie des produits destinés aux sociétés de services publics, sont en pleine production commerciale et sont intégrés aux programmes existants relatifs aux sociétés de services publics clientes.

4.2 Description des produits

4.2.1 Produits destinés aux sociétés de services publics

La Société fournit aux sociétés de services publics d'électricité partout en Amérique du Nord un large éventail de produits destinés aux infrastructures de services publics. Son portefeuille de produits comprend des poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics, des traverses en bois traité pour réseaux de distribution et des composants de structures de transport d'électricité, des pylônes en treillis d'acier, des poteaux en acier destinés au transport d'électricité, ainsi que la quincaillerie de ligne aérienne connexe.

Les poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics continuent de constituer un des principaux produits utilisés par ces sociétés en raison de leur longue durée de vie utile (habituellement de 40 à 50 ans ou plus), de leur rentabilité et de leur facilité d'installation, d'entretien, de perçage et de modification sur le terrain. La construction de lignes aériennes soutenues par des poteaux en bois demeure l'approche prédominante dans les régions rurales et

éloignées, où le câblage souterrain est moins courant en raison des coûts d'installation élevés et d'une accessibilité limitée. Les câbles enfouis sont généralement utilisés dans les centres urbains où des infrastructures sont déjà en place sous terre.

En 2020, la Société a lancé une enveloppe intumescence résistante au feu pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics. Ce produit est conçu pour offrir une protection accrue et prolonger la durée de vie utile dans les régions sujettes aux feux de forêt et est utilisé par les sociétés de services publics qui cherchent à renforcer la résilience de leur réseau.

En 2025, la Société a élargi son offre de produits destinés aux sociétés de services publics au moyen de deux acquisitions stratégiques :

- l'acquisition de Locweld, qui a permis d'ajouter à son offre des pylônes en treillis d'acier destinés au transport d'électricité et des poteaux en acier destinés aux sociétés de services publics utilisés dans les infrastructures de transport d'électricité à haute tension;
- l'acquisition de Brooks, qui a permis d'ajouter à son offre des traverses et des composants de structures en bois traité destinés au transport d'électricité.

Grâce à ces gammes de produits et à ces acquisitions, la Société fournit aux sociétés de services publics des solutions de produits en bois et en acier pour le transport et la distribution d'électricité partout en Amérique du Nord.

4.2.2 Traverses de chemin de fer

La Société fournit des traverses de chemin de fer en bois traité sous pression à des sociétés ferroviaires de catégorie 1, à des sociétés exploitant des chemins de fer de courtes lignes et des chemins de fer commerciaux et à des entrepreneurs qui participent à la construction, à l'entretien et à la réparation de lignes ferroviaires partout en Amérique du Nord. La demande en traverses de chemin de fer découle principalement des programmes d'entretien et de remplacement continus, de même que des activités périodiques de construction de nouvelles voies. La direction estime qu'environ 1,5 % à 3,0 % des traverses sur les lignes ferroviaires en activité doivent être remplacées chaque année pour assurer l'intégrité des voies et la sécurité opérationnelle.

4.2.3 Bois d'œuvre à usage résidentiel

La Société fabrique et distribue du bois d'œuvre à usage résidentiel traité sous pression utilisé en construction, y compris pour les terrasses et les clôtures et pour d'autres applications extérieures. Les produits comprennent du bois d'œuvre traité de qualité supérieure et des accessoires complémentaires et sont fournis à des détaillants à grande surface et à de nombreux autres détaillants et détaillants indépendants au Canada et dans certaines régions des États-Unis.

4.2.4 Produits industriels

Les produits industriels comprennent une gamme variée d'essences de bois et de produits de préservation pour des applications extérieures dans les secteurs industriel, maritime et civil, comme le bois pour les ponts et les croisements de rail, les pilotis pour constructions maritimes et les pieux de fondation, le bois de construction et d'autres composants spécialisés en bois traité utilisés dans des projets d'infrastructure et de construction. Ces produits sont habituellement vendus directement aux sociétés ferroviaires, aux entrepreneurs en construction et aux autorités publiques. La Société fabrique également de la créosote, un produit de préservation du bois, pour ses activités de traitement, ainsi que d'autres produits à base de goudron de houille, y compris le brai de toiture et le

goudron routier, qui sont vendus à des clients tiers.

4.2.5 Billots et bois d'œuvre

La Société vend des billots qui sont obtenus au moyen de ses activités d'approvisionnement et qui ne conviennent pas pour une utilisation dans la fabrication de poteaux destinés aux sociétés de services publics. Ces billots sont revendus sur les marchés régionaux de la construction et du bois d'œuvre. De plus, dans le cadre de l'approvisionnement en bois d'œuvre à usage résidentiel, la Société, pour obtenir des prix avantageux, peut acquérir des quantités excédant ses besoins internes; le volume excédentaire de bois d'œuvre est revendu sur les marchés locaux de la construction résidentielle et de la construction.

4.3 Description des procédés de fabrication

4.3.1 Procédé de fabrication du bois

La Société fabrique ses produits du bois au moyen d'un processus complet qui commence par l'approvisionnement en matières premières et leur sélection (pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique 4.5 – « Matières premières et approvisionnement » ci-après). En ce qui concerne les poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics, les arbres sont récoltés et écorchés, puis inspectés pour s'assurer qu'ils conviennent à l'usage prévu, alors que le bois utilisé pour les traverses de chemin de fer est fourni directement, déjà coupé, par des scieries.

Le procédé de préservation du bois repose sur des techniques de traitement sous pression conformes aux normes du secteur, qui sont conçues pour protéger le bois contre la décomposition, les insectes et la dégradation causée par l'environnement, et comporte généralement deux étapes : le séchage du bois et l'imprégnation du produit de préservation.

Étape de séchage du bois

Avant le traitement, la teneur en eau est réduite afin d'optimiser la pénétration du produit de préservation. Le séchage s'accomplit au moyen du séchage à l'air ou au four, d'un conditionnement par vapeur ou mise sous vide, ou par d'autres méthodes de conditionnement utilisées à l'extérieur ou à l'intérieur de l'autoclave de traitement.

Étape de traitement au moyen de produits de préservation

Le bois séché est placé dans des autoclaves de traitement en acier où un vide ou une atmosphère sous pression sont créés avant l'introduction des produits de préservation. Les produits de préservation approuvés comprennent notamment la créosote, l'arséniate de cuivre chromaté (ACC), la dichloro-octyl-isothiazolinone (DCOI) et l'azole de cuivre. Le produit de préservation en excédent est récupéré au moyen de systèmes en circuit fermé, et des mesures finales permettent de s'assurer qu'il ne reste aucun résidu à la surface.

Après l'étape de traitement au moyen de produits de préservation, tous les matériaux sont inspectés pour s'assurer qu'ils sont conformes aux spécifications, en mettant l'accent sur la pénétration et la rétention du produit de préservation.

4.3.2 Procédé de fabrication de l'acier

Locweld, dont la dénomination est désormais Stella-Jones structures d'acier inc., fabrique des structures en acier destinées au transport d'électricité au moyen d'un processus de fabrication en

plusieurs étapes qui comprennent la coupe de précision, le perçage, le soudage et la mise en forme à l'aide d'équipement automatisé et contrôlé par ordinateur. Les composants comme les cornières, les poutres et les plaques sont transformés et fabriqués selon les exigences techniques propres au projet, car les structures ne sont pas produites en masse, mais plutôt conçues sur mesure en fonction des conditions du site et des spécifications de charge.

Après la fabrication, toutes les pièces en acier constituant la structure sont galvanisées à chaud par des galvaniseurs tiers. Ce procédé comprend le nettoyage, le décapage à l'acide, le trempage dans une solution de flux, l'immersion dans le zinc fondu ainsi que les étapes post-traitement visant à protéger les pièces contre la corrosion. Le contrôle de la qualité est effectué avant et après la galvanisation, et comprend une inspection et, au besoin, un montage à blanc pour confirmer l'ajustement et l'alignement des pièces et s'assurer qu'elles sont prêtes à être installées sur le terrain avant d'être expédiées. Au besoin, un montage à blanc est effectué avant la production en masse pour confirmer l'ajustement et l'alignement des pièces.

4.4 Établissements de fabrication

Au 31 décembre 2025, la Société exploitait un réseau nord-américain intégré composé de 44 installations de traitement du bois, appuyées par des activités d'écorçage de poteaux, des points de distribution et une vaste infrastructure d'approvisionnement et de logistique au Canada et aux États-Unis. La Société exploitait également une usine de fabrication de structures en acier et une distillerie de goudron de houille.

De nombreuses installations se trouvent à proximité de réserves en bois importantes ou sont reliées à des lignes de chemin de fer de catégorie 1, ce qui permet une logistique d'approvisionnement et de transport efficace.

Les installations de fabrication et les activités de la Société sont réparties comme suit :

Activités au Canada

Les installations de produits de bois traité sont situées en Colombie-Britannique (Galloway, New Westminster et Prince George), en Alberta (Carseland), au Manitoba (Neepawa), en Ontario (Stouffville, Guelph, Peterborough, Gormley, Shelburne et Kirkland Lake), au Québec (Delson, Gatineau, Rivière-Rouge et Sorel-Tracy) et en Nouvelle-Écosse (Truro).

L'installation de Candiac, au Québec, conçoit et fabrique des pylônes en treillis d'acier destinés au transport d'électricité et des poteaux en acier destinés aux sociétés de services publics.

Activités aux États-Unis

Les installations de produits de bois traité sont situées en Alabama (Bay Minette, Brierfield, Clanton et Montevallo), en Arkansas (Rison et Russellville), en Arizona (Eloy), en Géorgie (Cordele), en Indiana (Winslow), au Kentucky (Fulton), en Louisiane (Alexandria, Converse et Pineville), au Mississippi (Scooba et Wiggins), au Nevada (Silver Springs), en Oregon (Eugene et Sheridan), en Pennsylvanie (Dubois), en Caroline du Sud (Whitmire), au Texas (Jasper et Lufkin), en Virginie (Goshen et Warsaw), dans l'État de Washington (Arlington, Bellingham et Tacoma) et au Wisconsin (Bangor et Cameron).

La distillerie de Memphis, au Tennessee, produit de la créosote et des dérivés de goudron de houille qui sont destinés aux activités de traitement et aux ventes externes.

Distribution et écorçage de poteaux

La Société dispose d'installations d'écorçage de poteaux au Canada et aux États-Unis, et a également recours aux services d'écorçage de tiers. Le réseau de distribution de la Société est composé de plusieurs points de distribution situés à des emplacements stratégiques et permet de répondre rapidement aux besoins des clients partout en Amérique du Nord.

4.5 Matières premières et approvisionnement

Les principales matières premières de la Société comprennent le bois, les produits de préservation du bois, l'acier et le zinc. En ce qui concerne les poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics, la Société dispose de moyens diversifiés pour s'approvisionner en bois d'œuvre, notamment : des permis de coupe, des droits de récolte vendus par des gouvernements fédéraux, étatiques et provinciaux, des ententes passées avec des propriétaires de boisés privés, et des achats de bois d'œuvre sur le marché libre au Canada et aux États-Unis. L'approvisionnement en bois pour les traverses de chemin de fer, les poutres et le bois d'œuvre à usage résidentiel se fait au moyen d'achats auprès de centaines de scieries situées dans diverses régions du Canada et des États-Unis.

L'acier provient principalement de grossistes-distributeurs d'acier et d'aciéries, tandis que le zinc provient de galvaniseurs tiers. L'approvisionnement en acier et en zinc se fait en Amérique du Nord et en Turquie. La Société entretient des relations à long terme avec les fournisseurs grâce à une équipe d'approvisionnement désignée, ce qui permet d'assurer un approvisionnement suffisant en matières premières, à des prix concurrentiels.

Tenures forestières

La Société détient des permis d'exploitation forestière en Colombie-Britannique et au Québec, qui lui permettent de récolter du bois sur des terres de la Couronne en vertu des cadres réglementaires administrés par les différentes autorités provinciales.

En Colombie-Britannique, le *Ministry of Forests, Lands, Natural Resource Operations and Rural Development* (« FLNRORD ») est chargé de délivrer et de surveiller les tenures qui accordent au titulaire du permis le droit de récolter un volume déterminé de bois sur les terres de la Couronne gérées par le FLNRORD. Un permis d'exploitation forestière est en général valide pour 15 ans et il est renouvelable tous les 5 ans pourvu que le titulaire ait satisfait à ses obligations administratives, de planification, de récolte, de sylviculture et de gestion de l'environnement. Des permis d'exploitation forestière non renouvelables pour un volume fixe à récolter dans un délai déterminé peuvent également être accordés. La Société collabore également avec les communautés des Premières Nations relativement à l'approvisionnement en bois d'œuvre en Colombie-Britannique.

Au Québec, la plupart des forêts aménagées sont des propriétés publiques gérées par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (le « Ministère »), qui détermine la valeur marchande de bois sur pied. Les contrats d'approvisionnement en bois d'œuvre, appelés *Garanties d'approvisionnement* ou GA, permettent aux industriels forestiers de couper un volume annuel. Cette possibilité forestière de coupe, qui est renouvelable à perpétuité, est révisée et prolongée automatiquement tous les cinq ans pour autant que le bénéficiaire se soit conformé à ses obligations. Un volume supplémentaire peut également être acheté et faire l'objet de coupes dans un délai précis, selon un système d'enchères des terres publiques mis en œuvre par le Bureau de mise en marché des bois du Ministère.

La Société détient actuellement les permis d'exploitation forestière suivants :

Province	Coupe annuelle permise (m ³)	Durée
Colombie-Britannique	138 913	15 ans renouvelable
Québec	3 600 ¹	5 ans renouvelable ²

1. Comprend 800 m³ de pin gris et 2 800 m³ de pin rouge.
2. La première période d'un an, calculée au prorata et se terminant le 31 mars 2023, prévoyait 1 300 m³ par année. Le volume de la deuxième période standard de cinq ans, qui a commencé le 1^{er} avril 2023, a été augmenté à 3 600 m³ par année et le contrat peut être renouvelé selon un nouveau volume négocié en 2028.

Achats de bois

En plus de ses permis d'exploitation forestière, indiqués ci-dessus, la Société s'approvisionne en bois d'œuvre au moyen d'ententes d'approvisionnement passées avec d'importants titulaires de permis et propriétaires de boisés privés en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec, et elle achète activement du bois dans les États de Washington, du Wisconsin, d'Oregon et de l'Idaho aux États-Unis. De plus, la Société achète du bois d'œuvre auprès de centaines de propriétaires de boisés privés et de scieries dans ses régions d'exploitation.

Récolte de bois

La Société a recours à la récolte sélective pour obtenir du bois d'œuvre servant à fabriquer des poteaux et effectue des récoltes de régénération qui soutiennent les pratiques de gestion durable des forêts. Des conventions de récolte conclues avec des gestionnaires de terrains forestiers, des scieries et des sociétés forestières au Canada facilitent l'accès à des terres à bois.

4.6 Ventes, commercialisation et cadre concurrentiel

La Société commercialise ses produits par l'intermédiaire de représentants commerciaux régionaux au Canada et aux États-Unis, et les ventes sont réalisées aux termes de contrats s'étendant sur plusieurs années, dans le cadre d'appels d'offres publics et au moyen d'ententes d'approvisionnement direct. Les principaux clients comprennent :

- en ce qui concerne les produits destinés aux sociétés de services publics : des sociétés de services publics d'électricité et des distributeurs de ces produits en Amérique du Nord;
- en ce qui concerne les traverses de chemin de fer et les poutres : des sociétés ferroviaires de catégorie 1, des sociétés exploitant des chemins de fer de courtes lignes et des chemins de fer commerciaux, et des entrepreneurs;
- en ce qui concerne le bois d'œuvre à usage résidentiel : d'importants détaillants nord-américains et des détaillants indépendants au Canada et dans certaines régions des États-Unis.

La Société exploite un réseau d'exploitation intégré qui couvre l'Amérique du Nord et qui comprend de multiples installations de traitement, d'importantes activités d'approvisionnement en matières premières et un réseau de points de distribution. Ces infrastructures permettent à la Société d'offrir un service efficace dans diverses régions, de prendre des engagements d'approvisionnement à long terme et de répondre aux augmentations subites de la demande à court terme. Le portefeuille de produits diversifié de la Société est soutenu par des stocks assez importants et de nombreuses usines

qui permettent une disponibilité continue et une livraison en temps voulu des produits. La Société dispose de capacités spécialisées en matière de logistique par l’entremise d’une équipe de gestion des transports désignée et d’un parc de plus de 1 700 wagons loués et d’environ 100 camions lui appartenant, ce qui permet une livraison directe aux clients partout en Amérique du Nord.

La Société continue d’orienter avant tout ses activités vers le marché nord-américain. Elle continue également d’évaluer les possibilités d’exportation de façon sélective lorsque les prix et les niveaux de risque favorisent des rendements appropriés. Le tableau suivant indique le chiffre d’affaires de la Société par région pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024.

(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024			
	2025 (\$)	2025 (%)	2024 (\$)	2024 (%)
États-Unis	2 660	76	2 515	72
Canada	832	24	954	28
Total	3 492	100	3 469	100

4.7 Employés

Au 31 décembre 2025, la Société employait plus de 3 200 personnes au Canada et aux États-Unis, y compris des employés salariés, des employés syndiqués et des employés à salaire horaire qui exercent des fonctions de fabrication, d’ingénierie, de logistique, d’approvisionnement et d’administration.

4.8 Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

Le développement durable est une priorité clé qui va au-delà d’un ensemble d’objectifs. Elle est intégrée aux activités de la Société et ancrée dans ses efforts continus visant à contribuer positivement au monde tout en assurant le maintien de la rentabilité et de la résilience des activités de la Société. La stratégie de la Société en matière de développement durable, « Relier notre avenir durable », se fonde sur des cibles mesurables pour six enjeux clés, soit (i) les changements climatiques et les émissions de gaz à effet de serre, (ii) la santé et la sécurité, (iii) nos employés, (iv) les peuples autochtones, (v) la chaîne d’approvisionnement responsable et (vi) la gouvernance des risques liés au développement durable.

Le plus récent rapport environnemental, social et de gouvernance de la Société a été publié en septembre 2025 et fait état de nos progrès à l’égard des objectifs réalisables en ce qui concerne (i) l’augmentation de la consommation d’énergie renouvelable, ce qui contribue à l’atteinte de l’objectif de réduction absolue de 32 % des émissions de GES des champs d’application 1 et 2 d’ici 2030 par rapport à l’année de référence 2022 de la Société; (ii) la réduction du nombre total d’incidents enregistrables grâce à une formation efficace, la mise en œuvre d’améliorations des processus et la réalisation d’une campagne de communication visant à inciter toutes les parties prenantes à assumer activement la responsabilité de la sécurité; (iii) la remise en état des terrains et la gestion de l’eau et des déchets; et (iv) l’amélioration de l’engagement des employés et des capacités en matière de ressources humaines au moyen du recrutement, du perfectionnement des talents et de la rémunération globale. De plus, une évaluation des risques liés aux droits de la personne visant les fournisseurs de premier niveau a contribué à la progression de l’engagement continu de la Société envers un approvisionnement éthique et responsable, alors que son analyse des scénarios de transition liés aux changements climatiques a été effectuée afin de nous permettre d’améliorer nos stratégies de résilience. La Société a également pris d’importantes mesures au cours de la dernière

année pour développer sa gestion des risques d'entreprise. En outre, elle s'est efforcée à élaborer un cadre pour la conclusion d'accords de relations efficaces avec les peuples autochtones.

En 2025, la Société a amélioré la présentation de ses rapports sur le développement durable en publiant son premier rapport sur le climat dans le Rapport annuel 2024 de la Société. L'évaluation des risques liés au climat incluse dans le rapport sur le climat s'appuyait sur les risques liés à la transition et a recours aux modèles de la trajectoire commune d'évolution socio-économique 2 (SSP2) pour évaluer les scénarios de réchauffement de 1,5°C et de 4°C sur les horizons temporels 2030 et 2050. La Société a également effectué sa première évaluation des risques liés à la nature dans le cadre du groupe de travail sur l'information financière relative à la nature. Dans son plus récent rapport environnemental, social et de gouvernance, la Société a amélioré la communication d'information en s'alignant plus étroitement sur le cadre du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID). Bien que la norme du CCNID ne soit pas encore obligatoire au Canada, la Société demeure déterminée à suivre ses recommandations afin d'assurer une communication transparente et utile pour ses parties prenantes.

Le conseil d'administration de la Société (le « conseil ») assure la surveillance ultime de l'approche de la Société en matière de développement durable, y compris l'examen et l'approbation du plan stratégique et du programme en matière de développement durable et du rapport environnemental, social et de gouvernance annuel et, sur une base semestrielle, l'examen annuel des risques d'entreprise, qui porte sur les risques liés au climat ainsi que les stratégies d'atténuation et les plans d'action.

Le mandat du comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité du conseil est de conseiller et d'aider le conseil à l'égard des enjeux liés au développement durable, notamment les plans de la direction et les objectifs à long terme en ce qui concerne l'amélioration de la performance en matière de développement durable et l'intégration du développement durable aux stratégies commerciales de la Société. Ce comité est également chargé de surveiller le rendement de la Société en matière de santé et de sécurité et de faire rapport au conseil à cet égard sur une base trimestrielle, et de surveiller les progrès de la Société à l'égard de ses cibles en matière de développement durable, y compris celles liées aux changements climatiques et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et de faire rapport au conseil à cet égard au moins une fois par année.

Le plus récent rapport environnemental, social et de gouvernance de la Société se trouve dans la section Relations avec les investisseurs du site Web de la Société à l'adresse www.stella-jones.com.

Reportez-vous également aux rubriques « Changements climatiques » et « Initiatives et normes environnementales, sociales et de gouvernance » de la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de 2025 de la Société.

4.9 Protection de l'environnement

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et à divers règlements en matière d'environnement adoptés par les autorités fédérales, provinciales, étatiques et locales, qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, les rejets d'eaux usées, les rejets de substances dangereuses et toxiques, la remise en état de sites contaminés et l'utilisation de pesticides antimicrobiens autorisés aux États-Unis en vertu de la loi fédérale intitulée *Federal Insecticide, Fungicide, and Rodenticide Act* de l'Environmental Protection Agency des États-Unis et au Canada par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada en vertu de sa *Loi sur les produits antiparasitaires*. Ces lois et règlements sur l'environnement exigent que la Société obtienne divers inscriptions, licences, permis et autres approbations en matière d'environnement et qu'elle effectue des inspections, des essais de conformité et de la décontamination et respecte les délais

concernant les exigences de communication d'information afin de pouvoir faire fonctionner ses installations de fabrication et d'exploitation. La rubrique intitulée « Risques et incertitudes » du rapport de gestion 2025 de la Société contient plus d'information concernant la conformité environnementale en tant que facteur de risque pour la Société.

Dans le cadre de son engagement à l'égard des activités durables et de la protection de la santé humaine et du milieu naturel, la Société a mis en œuvre une politique en matière d'environnement, de santé et de sécurité (la « politique ESS »), aux termes de laquelle elle s'est engagée à :

1. construire et exploiter ses installations conformément à l'ensemble des règles et règlements applicables en matière de protection de l'environnement, des employés et du public;
2. mettre en œuvre de façon efficace le système de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité de la Société dans tous les lieux de production;
3. améliorer continuellement sa performance environnementale en ce qui a trait à la prévention de la pollution et au recours à des pratiques de gestion exemplaires;
4. réduire de 32 % ses émissions de GES absolues des champs d'application 1 et 2 dans toutes ses activités d'ici 2030;
5. utiliser efficacement l'eau douce sur tous les sites de production, en investissant dans des procédés qui permettent le recyclage et la réutilisation de l'eau lorsque possible;
6. mettre en œuvre un programme de gestion des déchets qui vise à réduire les déchets envoyés aux sites d'enfouissement, augmenter le recyclage et demeurer conforme à la réglementation sur la gestion des déchets;
7. surveiller la qualité de l'air et détenir les permis prévus par la réglementation à tous les sites de production où de tels permis sont requis;
8. travailler de façon proactive pour former les employés à l'identification des dangers;
9. s'assurer que chaque employé est correctement formé, responsable et imputable au sein de son secteur de travail dans le cadre de ses fonctions, conformément à la politique en matière d'environnement, de santé et de sécurité de la Société;
10. communiquer ouvertement avec les parties prenantes relativement aux questions d'environnement, de santé et de sécurité de la Société;
11. encourager la recherche afin d'enrichir la connaissance quant aux répercussions et aux avantages d'un point de vue environnemental des activités du secteur.

La Société est dotée d'une équipe responsable des questions liées à l'environnement, la santé et la sécurité à l'échelle de l'Amérique du Nord qui supervise la mise en œuvre de la politique ESS en veillant à ce que des pratiques rigoureuses soient appliquées de manière conforme dans le cadre des activités de la Société et aux installations de cette dernière.

La Société dispose de programmes complets en santé et sécurité et en protection de l'environnement dans tous ses établissements. Ces programmes font régulièrement l'objet de mises à jour afin d'intégrer les meilleures pratiques de gestion pour la protection des employés, du public et de l'environnement. Des plans d'urgence sont en place pour permettre la prise rapide de mesures correctives en cas d'incidents potentiels.

L'un de ces programmes est le *Safety, Health, Improved Environment, Leading our Decisions* (« SHIELD »), un système de gestion intégré de l'environnement, de la santé et de la sécurité mis en place et maintenu à chaque usine de fabrication. SHIELD guide les décisions concernant les activités

en environnement, en santé et en sécurité, son objectif principal étant de réduire à zéro le nombre d'accidents du travail et d'incidents environnementaux. Tous les employés et entrepreneurs de la Société sont responsables de suivre et d'appliquer le système SHIELD.

Des rapports concernant les activités de la Société en matière d'environnement, de santé et de sécurité, y compris la gestion des risques, sont fournis au comité ESS à chacune de ses réunions régulières. Le comité ESS communique les principales conclusions de ces rapports au conseil. Des rapports concernant l'avancement des initiatives en matière de développement durable de la Société sont présentés au comité ESS au moins une fois par an. Le comité ESS communique ensuite les principales conclusions de ces rapports au conseil.

4.10 Politique sur les peuples autochtones et politique relative aux droits de la personne

La Société a mis en place une politique sur les peuples autochtones qui décrit son engagement à établir des relations durables et de collaboration et des partenariats d'affaires avec les peuples autochtones là où elle exerce ses activités, à accroître la connaissance et la compréhension des cultures et de l'histoire autochtones et à veiller à ce que les pratiques forestières de la Société et son utilisation des ressources naturelles tirent parti des perspectives autochtones et qu'elles demeurent durables. En 2025, la Société a approché cinq bandes prioritaires en Colombie-Britannique dans le but d'élaborer des accords de relations à long terme. La Société a conclu un protocole d'entente avec l'une des bandes. De plus, 96 % des employés de la Société ont suivi la formation de sensibilisation aux cultures autochtones.

La Société a également adopté une politique relative aux droits de la personne qui énonce son engagement à respecter les principes des droits de la personne reconnus à l'échelle internationale. La politique favorise l'établissement de conditions de travail justes et non discriminatoires et interdit le travail forcé, la traite de personnes, l'esclavage ou le non-respect des lois locales applicables sur l'âge minimum dans les activités et la chaîne d'approvisionnement de la Société. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique, la Société exige que les employés suivent une formation annuelle sur les droits de la personne portant sur l'identification et la déclaration des risques connexes. En 2025, la Société a également tenu des séances de formation pour certains fournisseurs afin de renforcer ses engagements et ses attentes en matière de droits de la personne.

4.11 Facteurs de risque

Une analyse des risques auxquels la Société est exposée est présentée aux rubriques « Risques et incertitudes » et « Instruments financiers et gestion des risques » du rapport de gestion 2025, qui est intégré par renvoi dans la présente notice annuelle. Le rapport de gestion 2025 peut être consulté sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse www.stella-jones.com, dans la section « Relations avec les investisseurs ».

Rubrique 5 Dividendes

Le 7 mars 2023, le 9 mai 2023, le 8 août 2023 et le 6 novembre 2023, le conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,23 \$ par action ordinaire.

Le 28 février 2024, le 7 mai 2024, le 6 août 2024 et le 5 novembre 2024, le conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,28 \$ par action ordinaire.

Le 26 février 2025, le 6 mai 2025, le 6 août 2025 et le 4 novembre 2025, le conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,31 \$ par action ordinaire.

Le 25 février 2026, le conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,34 \$ par action ordinaire.

La politique de la Société en matière de dividendes prévoit que la Société envisage de verser un dividende sur une base trimestrielle. Toutes les décisions prises par le conseil concernant le versement de dividendes sont assujetties à sa politique d'allocation du capital et à tout autre facteur que le conseil pourrait juger pertinent. Bien que la Société ait déclaré des dividendes au comptant réguliers à l'égard des actions ordinaires, rien ne garantit que le conseil ne décidera pas de réduire, de reporter ou d'éliminer le dividende à l'avenir.

Rubrique 6 Description de la structure du capital

Le capital-actions autorisé de la Société est formé d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions privilégiées, lesquelles peuvent être émises en séries. En date du 12 mars 2026, 54 583 771 actions ordinaires étaient émises et en circulation et aucune action privilégiée n'était en circulation.

Les actions ordinaires confèrent à leurs porteurs le droit d'être convoqués, d'assister et de voter à toutes les assemblées des actionnaires et de toucher des dividendes, sous réserve des droits prioritaires des actions privilégiées et de toutes autres actions ayant un rang supérieur aux actions ordinaires. Les actions ordinaires sont subordonnées aux actions privilégiées ainsi qu'à toutes autres actions ayant un rang supérieur aux actions ordinaires pour ce qui est du droit de recevoir les biens et éléments d'actif de la Société dans l'éventualité d'une dissolution, d'une liquidation ou d'une cessation des activités de la Société.

Les actions privilégiées ne comportent pas de droit de vote et ont priorité par rapport aux actions ordinaires de la Société et par rapport à toutes autres actions de la Société ayant un rang inférieur aux actions privilégiées pour ce qui est de la priorité quant au versement de dividendes et à la répartition des éléments d'actif dans l'éventualité d'une liquidation, d'une dissolution ou de la cessation des activités de la Société.

Le 1^{er} octobre 2024, la Société a réalisé un placement privé de billets non garantis de premier rang d'un montant en capital total de 400 millions de dollars canadiens échéant le 1^{er} octobre 2031 (les « billets »), portant intérêt au taux de 4,312 % par année, payable semestriellement jusqu'à l'échéance. Les billets constituent des obligations non garanties de la Société et sont de même rang que les autres obligations non garanties et non subordonnées actuelles et futures de la Société.

Rubrique 7 Notations

Dans le cadre du placement des billets réalisé le 1^{er} octobre 2024, DBRS leur a attribué une note de « BBB », avec tendance stable. DBRS révisé annuellement les notations de crédit de la Société et, récemment, soit le 16 septembre 2025, DBRS a confirmé que la note d'émetteur et la note des billets non garantis de premier rang de la Société était de « BBB », toutes les tendances demeurant stables. La Société n'a pas obtenu et n'a pas demandé d'autre notation de crédit.

Les notes de DBRS s'échelonnent de AAA à D, soit de la plus haute à la plus basse qualité. Selon DBRS, la note BBB est la quatrième note la plus élevée de 10 catégories de notes principales. Toutes les catégories de notes autres que AAA et D contiennent également des sous-catégories « (élevé) » et

« (bas) ». L'absence de l'une ou l'autre des désignations « (élevé) » ou « (bas) » indique que la notation correspond à une position médiane dans la catégorie. Les titres de créance à long terme notés BBB sont d'une qualité de crédit convenable. La capacité de paiement des obligations financières est jugée acceptable, mais l'entité pourrait être sensible aux événements futurs. Chaque catégorie de notes de DBRS est assortie de l'une des trois tendances suivantes : « positive », « stable » ou « négative ». La tendance aide l'investisseur à comprendre l'avis de DBRS quant à la perspective de la note en question. Toutefois, les investisseurs ne doivent pas supposer qu'une tendance positive ou négative indique nécessairement qu'un changement de note est imminent. Une note ne vaut pas recommandation d'achat, de vente ni de maintien des titres de la Société et l'agence de notation qui l'a donnée peut la réviser ou la retirer en tout temps.

Rubrique 8 Marché pour la négociation des titres

8.1 Cours et volume des opérations

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « SJ ». Le tableau qui suit donne la fourchette des cours, en dollars canadiens, ainsi que les volumes de négociation des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour chaque mois du dernier exercice complété.

Exercice terminé le 31 décembre 2025				
Mois (2025)	Haut \$	Bas \$	Clôture \$	Volume négocié
Janvier	75,98	65,43	70,13	~3,8 millions
Février	73,00	65,13	69,18	~2,5 millions
Mars	72,74	65,11	68,24	~3,2 millions
Avril	69,17	62,26	67,60	~1,8 millions
Mai	78,68	66,53	77,59	~2,2 millions
Juin	79,56	74,63	78,49	~1,9 millions
Juillet	82,70	77,09	78,99	~1,7 millions
Août	80,16	73,58	78,22	~2,4 millions
Septembre	81,26	75,50	79,41	~2,2 millions
Octobre	83,04	77,00	79,61	~1,8 millions
Novembre	88,00	77,01	87,09	~2,4 millions
Décembre	88,46	83,32	85,13	~1,7 millions

Rubrique 9 Administrateurs et membres de la haute direction

Les tableaux ci-dessous contiennent les noms, le territoire de résidence et poste(s) occupé(s) au sein de la Société par les administrateurs et hauts dirigeants de la Société, poste(s) et fonction(s) principale(s) de chaque administrateur, la durée du mandat de chaque administrateur. Chaque membre du conseil est élu à l'assemblée annuelle des actionnaires et siège jusqu'à la prochaine assemblée annuelle ou jusqu'à ce qu'un successeur soit élu ou nommé. Les membres de la haute direction sont nommés chaque année par le conseil et leur nomination est à titre amovible. La Société possède un comité d'audit, un comité des ressources humaines et de la rémunération, un comité ESS, un comité de gouvernance et de nomination et un comité de direction.

9.1 Administrateurs – Nom, adresse et fonctions

Nom et lieu de résidence	Poste occupé au sein de la Société	Administrateur depuis	Fonction(s) principale(s)
Michelle Banik ^{2, 4} Ontario, Canada	Administratrice	Janvier 2024	Administratrice de sociétés
Robert Coallier ^{1, 2, 5} Québec, Canada	Administrateur	Janvier 2020	Administrateur de sociétés
Sean Donnelly ^{3, 4} Ontario, Canada	Administrateur	Octobre 2025	Administrateur de sociétés (depuis 2021) Président et chef de la direction, ArcelorMittal Dofasco (de 2014 à 2021)
Anne E. Giardini ^{3, 4, 5} Rome, Italie	Administratrice	Janvier 2021	Administratrice de sociétés
Karen Laflamme ^{1, 4, 5} Québec, Canada	Administratrice	Décembre 2018	Administratrice de sociétés
Renée Laflamme ^{1, 2} Québec, Canada	Administratrice	Octobre 2025	Vice-présidente exécutive, Assurance, Épargne et retraite individuelles, iA Groupe financier
Katherine A. Lehman ^{1, 5} New York, États-Unis	Administratrice	Octobre 2016	Associée, Palladium Equity Partners, LLC (depuis 2022) Hilltop Private Capital (de 2016 à 2022)
Douglas Muzyka ^{3, 4, 5} Pennsylvanie, États-Unis	Administrateur	Décembre 2019	Administrateur de sociétés
Simon Pelletier ^{2, 3} Géorgie, États-Unis	Administrateur	Mai 2012	Président et chef de la direction, H-E Parts International
Éric Vachon, CPA Québec, Canada	Président, chef de la direction et administrateur	Octobre 2019	Président et chef de la direction, Stella-Jones Inc.

1. Membre du comité d'audit.
2. Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération.
3. Membre du comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité.
4. Membre du comité de gouvernance et de nomination.
5. Membre du comité de direction.

9.2 Dirigeants qui ne sont pas administrateurs

Nom et lieu de résidence	Poste au sein de la Société	Fonctions principales exercées au cours des cinq dernières années par les membres de la haute direction qui occupent leur poste actuel depuis moins de cinq ans
Marco Albanesi Québec, Canada	Vice-président, Développement corporatif et trésorerie	Directeur, Services bancaires d'investissement (de 2023 à 2024) et vice-président, Services bancaires d'investissement (de 2019 à 2023) au sein de Valeurs mobilières TD
Joel Alexander Texas, États-Unis	Vice-président, Approvisionnement de pin jaune du Sud	Directeur des ressources au sein de Stella-Jones (de 2019 à 2023)
Dean Anderson Washington, États-Unis	Vice-président, Ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics	Directeur principal (de 2020 à 2023) et directeur (de 2012 à 2020) des ventes de poteaux aux États-Unis au sein de Stella-Jones
Wesley Bourland Missouri, États-Unis	Premier vice-président et chef de l'exploitation	Chef de l'exploitation (de 2024 à 2025) et vice-président, Exploitation (de 2021 à 2024) chez Northwest Hardwoods Premier vice-président et directeur général et autres postes de direction liés à l'exploitation chez Arcosa Wind Towers (de 2011 à 2021)
Kyle Brown Ontario, Canada	Vice-président, Exploitation, Poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel, Est du Canada	Directeur de l'exploitation, Bois d'œuvre à usage résidentiel, Est du Canada (de 2022 à 2025) et directeur général de l'installation de Shelburne (de 2019 à 2022) au sein de Stella-Jones
Steve Bryant Alabama, États-Unis	Vice-président, Exploitation des activités de pin jaune du Sud	Directeur de l'exploitation, Pin jaune du Sud (de 2021 à 2023) et divers postes dans les domaines de l'exploitation, de l'environnement, de la santé et de la sécurité, et des ressources et du contrôle de la qualité au sein de Stella-Jones depuis 2014
Kevin Comerford Washington, États-Unis	Premier vice-président, Poteaux destinés aux sociétés de services publics et bois d'œuvre à usage résidentiel américain	Vice-président, Poteaux destinés aux sociétés de services publics et bois d'œuvre à usage résidentiel américain (de 2013 à 2023) au sein de Stella-Jones
Sylvain Couture Ontario, Canada	Vice-président et directeur général, Traverses de chemin de fer	Vice-président, Exploitation, Poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel, Est du Canada (de 2020 à 2025) au sein de Stella-Jones

Nom et lieu de résidence	Poste au sein de la Société	Fonctions principales exercées au cours des cinq dernières années par les membres de la haute direction qui occupent leur poste actuel depuis moins de cinq ans
Jason Dallas Pennsylvanie, États-Unis	Vice-président, Approvisionnement, Traverses de chemin de fer	-
Marcel Driessen Washington, États-Unis	Vice-président, Ressources humaines	-
Émilie Filiatrault Québec, Canada	Vice-présidente et cheffe des ressources humaines	Directrice, Rémunération globale au sein de Stella-Jones (de 2023 à 2026) Cheffe de la rémunération globale chez Taiga Motors (de 2022 à 2023) Directrice, rémunération globale chez Fiera Capital (de 2018 à 2022)
David Galison Ontario, Canada	Vice-président, Relations avec les investisseurs	Chef des relations avec les investisseurs chez ATS Corporation (de 2022 à 2025) Communications, Marchés des capitaux chez LodeRock Advisors (de 2020 à 2022)
Brian Grant Ontario, Canada	Vice-président, Ventes et approvisionnement, Bois d'œuvre résidentiel Canada	Directeur des ventes et du marketing, Ventes canadiennes et bois d'œuvre (de 2020 à 2022) et négociant en bois (de 2015 à 2020) au sein de Stella-Jones
Mathieu Hébert Québec, Canada	Vice-président, Finances	Vice-président, Finances (2024) et trésorier (de 2019 à 2023) chez Transcontinental inc.
James P. Kenner Kansas, États-Unis	Premier vice-président, chef des affaires juridiques et secrétaire	Vice-président, Gestion des risques et conseiller juridique, activités d'exploitation aux États-Unis (de 2021 à 2025) et vice-président et conseiller juridique (de 2011 à 2021) de Stella-Jones
Steve Larocque Québec, Canada	Vice-président, Technologies de l'information	-
Andy Morgan Washington, États-Unis	Vice-président, Exploitation, Poteaux destinés aux sociétés de services publics (essences de l'Ouest)	-
Gordon Murray Nouvelle-Écosse, Canada	Vice-président, Recherche et développement	-

Nom et lieu de résidence	Poste au sein de la Société	Fonctions principales exercées au cours des cinq dernières années par les membres de la haute direction qui occupent leur poste actuel depuis moins de cinq ans
Jeremy Meyer Wisconsin, États-Unis	Vice-président, Ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics	Directeur principal des ventes de poteaux (de 2020 à 2023) et directeur des ventes de poteaux (de 2013 à 2020) au sein de Stella-Jones
James Raines Virginie-Occidentale, États-Unis	Vice-président, Ventes globales de traverses de chemin de fer	Vice-président, Ventes de traverses de chemin de fer (de 2020 à 2021) et vice-président, Ventes (de 2019 à 2020) au sein de Stella-Jones
Patrick Stark Pennsylvanie, États-Unis	Vice-président, Environnement, santé et sécurité	-
Silvana Travaglini, CPA Québec, Canada	Première vice-présidente et chef des finances	-
David Whitted Texas, États-Unis	Vice-président, Opérations et planification de la production des traverses de chemin de fer	Vice-président, Opération des ventes, Traverses de chemin de fer (de 2015 à 2021) au sein de Stella-Jones
Jon Younce Washington, États-Unis	Vice-président, Approvisionnement en poteaux destinés aux sociétés de services publics et bois d'œuvre à usage résidentiel américain	-

En date du 12 mars 2026, les administrateurs et les hauts dirigeants, en tant que groupe, étaient propriétaires véritables, directement ou indirectement, d'environ 117 285 actions ordinaires, soit environ 0,2 % de toutes les actions émises et en circulation de la Société, ou exerçaient un contrôle ou avaient une emprise sur de telles actions.

Rubrique 10 Obligations d'information continue du comité d'audit

10.1 Composition du comité d'audit et formation et expérience pertinentes

Le comité d'audit de la Société est composé de Mme Karen Laflamme (présidente), de M. Robert Coallier, de Mme Renée Laflamme et de Mme Katherine A. Lehman. Tous les membres du comité sont « indépendants » et ont des « compétences financières » au sens du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*.

Mme Karen Laflamme est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal. Elle possède le titre d'administratrice de société certifiée et a été nommée fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (FCPA) en 2012. De 2016 au début de 2020, elle a occupé le poste de vice-présidente exécutive et chef des finances, Centres commerciaux, chez Ivanhoé

Cambridge (« Ivanhoé »), une société qui exerce des activités d'investissement et de développement axées sur des entreprises, des biens et des projets immobiliers de premier plan à l'échelle mondiale. Elle s'est jointe à Ivanhoé Cambridge en 2012, où elle a occupé divers postes, notamment celui de vice-présidente exécutive, Gestion corporative et affaires institutionnelles, responsable des relations avec les investisseurs, de l'audit interne et de la gestion intégrée des risques. Auparavant, Mme Laflamme a travaillé à la CDPQ de 1993 à 2012, où elle a occupé divers postes de direction dans le secteur immobilier. Mme Laflamme apporte une connaissance et une expertise approfondies grâce à ses fonctions au sein de nombreux conseils d'administration d'entreprises publiques et privées, où elle a siégé à des comités d'audit.

M. Robert Coallier détient une maîtrise en administration des affaires de l'Université Concordia et un baccalauréat en économie de l'Université McGill. De 2012 à 2019, il a occupé le poste de chef de la direction d'Agropur Coopérative laitière. Il a occupé le poste de vice-président et chef des finances de Dollorama S.E.C., de 2005 à 2010 et a occupé plusieurs postes de haute direction au sein de Molson Coors Brewing entre 2000 et 2005, notamment ceux de chef du développement des affaires mondiales, de vice-président exécutif, Stratégie d'entreprise et activités internationales, de président et chef de la direction, Activités brésiliennes et de vice-président exécutif et chef des finances. De 1996 à 2000, il a occupé le poste de vice-président et chef de la direction financière de Les Industries C-MAC Inc.

Mme Renée Laflamme est titulaire d'un baccalauréat en administration de l'Université Laval et détient les titres de Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés (FCPA) et d'analyste financière agréée (CFA). Elle compte plus de 25 ans d'expérience dans les secteurs des services financiers et de l'assurance. Elle est actuellement vice-présidente exécutive, Assurance, Épargne et retraite individuelles chez iA Groupe financier. À ce titre, elle est responsable de la stratégie de croissance et de la supervision de l'ensemble des activités, soit la distribution, la souscription, le développement de produits, la mise en marché et l'administration. Mme Laflamme possède une solide feuille de route en matière d'initiatives de transformation à grande échelle, ayant notamment été responsable d'importants programmes de transformation numérique et du déploiement de solutions d'intelligence artificielle visant à améliorer l'efficacité en matière de souscription et le rendement d'exploitation global. Elle met également au service du comité d'audit son expertise notable en matière de gouvernance, elle qui siège au conseil d'administration de Mila – Institut québécois d'intelligence artificielle, un organisme de recherche collaborative de premier plan axé sur l'avancement de l'intelligence artificielle.

Katherine A. Lehman est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de la Columbia Business School et d'un baccalauréat en économie de la Wharton School de l'université de la Pennsylvanie. Elle est actuellement associée, Palladium Heritage, chez Palladium Equity Partners LLC, une société de capital d'investissement privé, où elle dirige la stratégie Palladium Heritage, qui est axée sur les sociétés dans les secteurs industriels et des services professionnels. Entre 2016 et février 2022, elle a agi à titre de co-fondatrice et d'associée directrice de Hilltop Private Capital LLC. L'expérience de Mme Lehman en répartition de capital et en analyse financière lui a permis de siéger à plus d'une douzaine de conseils d'administration de sociétés ouvertes et fermées, et elle est, ou a été, une membre active de plusieurs comités d'audit, y compris le comité d'audit de Stella-Jones de 2016 à 2018 et de 2020 à 2022.

10.2 Mandat du comité d'audit

Le comité d'audit conseille et assiste le conseil en matière de finances. À ce titre, le comité d'audit est chargé de faire des recommandations au conseil concernant la nomination et la rémunération des auditeurs externes, d'évaluer leur indépendance et de surveiller leur travail. De plus, le comité d'audit examine les états financiers de la Société et ses documents d'information publics contenant des

renseignements financiers, surveille les méthodes de contrôle internes de la Société, veille à la conformité aux Normes internationales d'information financière publiées par le Conseil des normes comptables internationales, et donne des conseils aux membres du conseil relativement à ce qui précède.

Le comité d'audit se réunit régulièrement avec le premier directeur, Audit interne corporatif, Risque et conformité afin de surveiller la fonction d'audit interne. Chaque année, le comité examine et approuve la charte d'audit interne, le budget d'audit interne et le plan de ressources, ainsi que le plan d'audit interne fondé sur les risques. Le comité mène également les enquêtes appropriées auprès de la direction et du premier directeur, Audit interne corporatif, Risque et conformité de la Société pour déterminer si une délimitation de l'audit ou d'autres limites s'appliquent. En outre, le comité d'audit est responsable d'examiner la conformité fiscale de la Société et de superviser l'exposition de la Société aux risques liés aux technologies de l'information, à la cybersécurité, à l'intelligence artificielle et à la protection des renseignements personnels ainsi que les contrôles mis en place pour atténuer les risques importants connexes. Le comité reçoit des rapports trimestriels sur les plaintes de dénonciateurs et la mise en œuvre des mesures correctives qui en découlent. Il supervise également les politiques et procédures de la Société visant à identifier, évaluer et contrôler les transactions avec des parties liées et approuve ces transactions conformément à la politique de la Société en matière de transactions avec des parties liées.

Le mandat écrit du comité d'audit est joint à la présente notice annuelle à l'annexe A et est disponible sur le site Web de la Société à l'adresse www.stella-jones.com.

10.3 Politiques et procédures

Le comité d'audit a adopté une politique sur l'indépendance de l'auditeur visant à éviter les relations qui pourraient compromettre l'objectivité de l'auditeur externe ou être perçues comme ayant cet effet. La politique traite, entre autres, a) de la détermination des services qui peuvent et qui ne peuvent pas être rendus par l'auditeur externe; b) des procédures de régie à suivre avant d'approuver et de retenir les services de l'auditeur externe, qui exigent que tous les services liés et non liés à l'audit soient approuvés au préalable, et que les honoraires relatifs à ces services fassent l'objet d'une entente; c) d'une restriction limitant le nombre de services non liés à l'audit pouvant être confiés à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. (« PwC ») à moins de 30 % du total des honoraires versés à PwC au cours de chaque exercice; d) de la communication de l'information sur les services rendus au comité d'audit; e) de l'obligation d'effectuer un examen approfondi tous les cinq (5) ans, et des évaluations annuelles fondées sur des indicateurs de qualité de l'audit à la suite de chaque audit; f) de la rotation obligatoire de l'associé responsable de mission et de l'interdiction de nommer à titre de responsable de mission une personne ayant déjà exercé ce rôle; et g) des périodes de pause obligatoires des associés, des anciens associés, des directeurs ou des anciens directeurs de l'auditeur externe avant d'occuper des fonctions de surveillance financière pour la Société.

Les catégories de services préapprouvées comprennent les services d'audit, les services liés à l'audit, les services fiscaux (y compris la conformité fiscale, les consultations fiscales, les prix de transfert, les douanes et assises et les services fiscaux aux expatriés) et certains autres services autorisés comme la vérification diligente, les audits de régimes d'avantages sociaux des employés, les services d'évaluation limités à des fins fiscales et la recherche de faits judiciaire. La politique sur l'indépendance de l'auditeur précise également les services interdits, tels que la tenue de comptes, la conception de systèmes d'information financière, les services d'actuariat, les services d'impartition d'audit interne, les fonctions de gestion ou de ressources humaines, les services de courtage et les services bancaires d'investissement, les services juridiques et les services d'expert-conseil.

10.4 Honoraires de l'auditeur externe

Le tableau qui suit donne le détail des honoraires facturés à la Société par PwC pour les deux derniers exercices pour la prestation de divers services professionnels :

Honoraires	Exercice terminé le 31 décembre 2025	Exercice terminé le 31 décembre 2024
Honoraires d'audit	1 197 100 \$	1 062 200 \$
Honoraires pour services liés à l'audit	20 400 \$	148 043 \$
Honoraires pour services fiscaux	132 203 \$	119 631 \$
Autres honoraires	22 400 \$	22 000 \$
TOTAL	1 372 103 \$	1 351 874 \$

Honoraires d'audit

Ces honoraires se rapportent à des services d'audit des états financiers consolidés, des examens trimestriels des états financiers intermédiaires et des consultations en matière comptable qui sont nécessaires en vue de réaliser l'audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

Honoraires pour services liés à l'audit

Ces honoraires représentent des services liés à la préparation de prospectus, des services en matière de développement durable et des services liés à l'audit du fonds de pension.

Honoraires pour services fiscaux

Ces honoraires visent des services professionnels portant sur les prix de transfert.

Autres honoraires

Ces honoraires représentent des services liés à des procédures convenues concernant certaines informations financières.

Rubrique 11 Agent des transferts

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société est Services aux investisseurs Computershare inc. (« Computershare »). Le registre des transferts des actions ordinaires de Stella-Jones que tient Computershare est situé à ses bureaux de Montréal, au Québec.

Rubrique 12 Contrats importants

La Société n'a pas conclu d'opération importante au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

Rubrique 13 Intérêts des experts

L'auditeur externe de la Société, PwC, comptables professionnels agréés, a rédigé le rapport de l'auditeur indépendant daté du 25 février 2026 relativement aux états financiers annuels consolidés de la Société et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. PwC a précisé qu'elle est indépendante de la Société au sens du *Code de déontologie des comptables professionnels agréés*.

Rubrique 14 Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires concernant la Société sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Des renseignements supplémentaires, concernant, notamment, la rémunération des administrateurs et dirigeants et les prêts qui leur ont été consentis, le cas échéant, les principaux porteurs de titres de la Société, et les titres qui peuvent être émis aux termes de régimes de rémunération en actions, le cas échéant, se trouvent dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de la Société relative à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Société qui aura lieu le 6 mai 2026.

Des renseignements financiers supplémentaires sont fournis dans les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et dans le rapport de gestion de 2025.

Annexe A

Mandat du comité d'audit

Mandat du comité d'audit

1. **Composition.** Le conseil d'administration de Stella-Jones Inc. (la « Société ») peut nommer annuellement, à même ses membres, un comité d'audit formé du nombre de membres que le conseil d'administration peut établir à l'occasion, lequel ne doit pas être inférieur à trois.

Chacun des membres du comité d'audit doit être indépendant tel que défini par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et par toutes autres règles ou lignes directrices applicables de temps à autre.

Le comité d'audit établit sa propre organisation et ses propres procédures sauf tel que prévu dans les règlements administratifs de la Société ou selon ce qui peut être établi par ailleurs par le conseil d'administration.

2. **Mandat et durée.** Tous les membres du comité d'audit sont nommés par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut révoquer tout membre du comité d'audit avec ou sans motif valable. Toute vacance au sein du comité d'audit peut être comblée par le conseil d'administration. Le mandat de tous les membres du comité d'audit se termine à la clôture de chaque assemblée annuelle des actionnaires.
3. **Pouvoirs.** Le comité d'audit conseille le conseil d'administration, et l'aide, en ce qui a trait aux questions financières, notamment, sans limiter la généralité de ce qui précède, ce qui suit :
 - examiner les recommandations des dirigeants de la Société quant à la nomination des auditeurs externes, vérifier l'indépendance des auditeurs externes et formuler des recommandations au conseil d'administration pour ce qui est de la nomination et de la rémunération des auditeurs externes qui doivent être nommés à chaque assemblée annuelle des actionnaires;
 - surveiller les travaux des auditeurs externes dont les services sont retenus aux fins d'établir ou de délivrer un rapport de l'auditeur indépendant ou d'exécuter d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation pour la Société, y compris l'approbation du plan d'audit annuel et le règlement de différends entre la direction et les auditeurs externes au sujet de l'information financière;
 - passer en revue avec les auditeurs externes la portée et le moment de prestation de leurs services d'audit ainsi que tous autres services qu'il leur est demandé d'exécuter, leur rapport sur les comptes de la société après la finalisation de l'audit et les politiques et procédures de la Société concernant la comptabilité interne et les contrôles financiers, la discussion des compétences et de la polyvalence de la dotation en personnel dans les services de comptabilité et les services financiers, la discussion de la mise en œuvre de nouveaux systèmes comptables (p. ex., systèmes informatiques), la discussion de publications récentes des comptables professionnels agréés du Canada et leur incidence sur les états financiers de la Société, la discussion du besoin d'élargir la portée de l'audit à des secteurs qui dépassent ce qui est exigé aux termes d'un audit habituel exigé par la loi;
 - approuver au préalable tous les services non liés à l'audit qui doivent être fournis à la Société ou à ses filiales par les auditeurs externes de la Société;
 - examiner les états financiers annuels audités, les états financiers trimestriels intermédiaires non audités, les rapports de gestion annuels et intermédiaires, les attestations des documents intermédiaires et annuels du chef de la direction et du chef des finances, et les communiqués de presse annuels et intermédiaires quant aux résultats de la Société et faire rapport à ce sujet au conseil d'administration de la Société avant leur approbation par le conseil d'administration et avant leur communication aux autorités en valeurs mobilières, aux actionnaires et au public;

- s'assurer, à sa satisfaction, que des procédures convenables sont en place en vue de l'examen de la communication au public par la Société de l'information financière extraite ou dérivée de ses états financiers et évaluer périodiquement le caractère convenable de ces procédures;
 - examiner et superviser les politiques et procédures de la Société visant à identifier, évaluer et contrôler les transactions avec des parties liées et approuver toutes les transactions avec des parties liées conformément aux dispositions de la politique de la Société en matière de transactions avec des parties liées;
 - passer en revue les procédures de contrôle internes de la Société et conseiller les administrateurs sur les pratiques et procédures en matière d'audit dans le cadre de la responsabilité qui incombe aux administrateurs de respecter leurs obligations morales et juridiques envers la Société;
 - examiner le respect de la Société à l'égard des Normes internationales d'information financière et aviser le conseil d'administration à ce sujet;
 - rencontrer régulièrement le Premier directeur, Audit interne corporatif, Risque et conformité de la Société et assurer la gérance de la vérification interne;
 - passer en revue et approuver annuellement la charte d'audit interne;
 - examiner et approuver annuellement le budget et le plan de ressources de l'audit interne;
 - examiner et approuver annuellement le plan d'audit interne axé sur les risques;
 - examiner et approuver les recommandations concernant la nomination et la révocation du Premier directeur, Audit interne corporatif, Risque et conformité de la Société;
 - faire des enquêtes appropriées auprès de la direction et du Premier directeur, Audit interne corporatif, Risque et conformité de la Société pour déterminer s'il existe des limites de portée ou de ressources;
 - passer en revue et approuver les politiques en matière d'embauche de la Société concernant les associés, les employés et les anciens associés et employés des auditeurs externes actuels et antérieurs de la Société;
 - examiner l'exposition de la Société aux risques liés aux technologies de l'information, à la cybersécurité, à l'intelligence artificielle et à la protection des renseignements personnels ainsi que les contrôles pour atténuer les risques importants connexes;
 - examiner la conformité fiscale de la Société, au moins une fois par an;
 - établir des procédures à l'égard de ce qui suit : (i) la réception, la conservation et le traitement de plaintes reçues par la Société au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de l'audit et (ii) la présentation confidentielle, sous le couvert de l'anonymat, par les employés de la Société de leurs préoccupations concernant des points discutables en matière de comptabilité ou d'audit;
 - examiner le caractère exact et fiable des données qui doivent être communiquées à des parties intéressées;
 - examiner la relation existante entre les comptables externes, les comptables internes, s'il en est, et les employés; et
 - examiner les plans élaborés par la direction concernant toutes exigences à l'égard de la révision de pratiques comptables.
4. **Imputabilité des auditeurs externes.** Les auditeurs externes sont imputables, en fin de compte, au conseil d'administration et au comité d'audit, en leur qualité de représentants des actionnaires.
5. **Résolution signée.** Une résolution écrite signée par l'ensemble des membres du comité d'audit qui sont habiles à voter à l'égard de cette résolution à une réunion du comité d'audit est aussi valable que si elle avait été adoptée à une réunion du comité d'audit. Un exemplaire de chaque résolution dont il est question dans le présent paragraphe est conservé avec les procès-verbaux des réunions du comité d'audit.

6. **Président, quorum et procédure.** Le comité d'audit a le pouvoir de nommer un président et un vice-président, de fixer son quorum, lequel se compose d'au moins la majorité de ses membres, et de fixer sa propre procédure.
7. **Réunions.** Les réunions du comité d'audit peuvent être tenues au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Canada ou à l'extérieur y compris par téléconférence et vidéoconférence tel que peut établir le comité d'audit à l'occasion. Les réunions du comité d'audit peuvent être convoquées par le président de la Société, le président du comité d'audit, le vice-président du comité d'audit ou deux (2) membres de ce dernier, ou suivant leur directive.

Révisé et approuvé par le conseil d'administration le 11 décembre 2025.